

M. BOYS: Comment l'Ontario peut-il s'occuper des divorces, s'il n'existe pas de loi de divorce dans cette province?

M. CAHILL: Tant mieux pour l'Ontario, s'il n'existe pas de loi de divorce dans cette province et si cette Chambre ne reconnaît pas le divorce. Pour ma part, je n'appuie le divorce en aucune façon, dans aucune province du Canada. Comme je l'ai déjà dit, je me lève uniquement pour déclarer que si je suis en Chambre à la prochaine session, j'entends m'opposer au divorce. Je me propose de m'y opposer désormais tout comme l'honorable député de Bellechasse (M. Fournier) et les autres honorables députés.

M. WOODSWORTH: L'honorable député nous aidera-t-il à obtenir une modification de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord pour que nous puissions régler nos propres affaires? Sinon, j'y vois l'équivalent d'un avis qu'on s'efforce de dissoudre la Confédération.

M. HOCKEN: J'allais demander si le comité des règlements prendra note de la déclaration de mon honorable ami et préparera des règlements pour empêcher la tactique dont il parle.

M. CAHILL: Je l'espère.

M. EULER: Il existe actuellement une disposition dans le règlement pour obvier à tout procédé comme en propose l'honorable député de Pontiac (M. Cahill), il s'en apercevra s'il l'expérimente.

M. MacLAREN: Monsieur l'Orateur, je suis tout à fait prêt à voter sur le projet de loi présenté par l'honorable député de Calgary-Ouest (M. Shaw). C'est une question bien tranchée. On a attiré sur elle l'attention de la Chambre depuis quelques semaines ou quelques mois, et nous sommes prêts à voter en connaissance de cause. L'amendement qui nous est soumis a été présenté, je crois, un peu précipitamment. L'importance de cet amendement exigerait, je pense, un examen plus sérieux que celui dont il a été l'objet cet après-midi et ce soir. Dans ces circonstances, je voterai contre l'amendement. Dans le cas d'un amendement de cette nature impliquant l'accusation et le châtement de la bigamie, un amendement qui a dû être rédigé à la hâte, mais qui est fort long, nous aurions dû avoir l'occasion de le lire et de l'étudier avant son adoption. C'est une question bien trop importante pour la traiter précipitamment et, selon moi, la Chambre ne serait pas avisée d'adopter pareil amendement durant cette session. La députation devrait recevoir

une copie imprimée de l'amendement, question non de correction parlementaire, mais de jugement et de prudence.

En outre, l'amendement n'a pas de relation directe avec le projet de loi. Libre à l'honorable député d'York-Ouest (sir Henry Drayton) ou à tout autre député, de présenter en tout temps un amendement de ce genre, indépendamment du projet de loi en délibération. Donc, à mon avis, il n'existe aucune nécessité d'attacher cet amendement à une question bien tranchée, touchant laquelle "non" au meilleur de son jugement. Quant à que député peut voter par un "oui" ou un la valeur intrinsèque de l'amendement, s'il faut imposer cette restriction ou non, je n'ai pas encore d'opinion arrêtée. Je réserve mon opinion. Je n'ai pas pris de décision et ne suis pas disposé à le faire avec autant de précipitation. C'est une vaste question. Elle a de multiples aspects. Je n'ai pas d'opinion arrêtée et je refuse d'en former une dans un si court délai. Conséquemment, j'entends m'opposer à l'amendement. Pour ces motifs, je propose l'ajournement du débat.

La motion (de M. MacLaren), mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

ONT VOTE POUR:

MM.	MM.
Arthurs,	Lovett,
Béland,	Macdonald (Pictou),
Benoît,	MacLaren,
Binette,	McGiverin,
Bouchard,	McIsaac,
Boucher,	McKillop,
Cahill,	Manion,
Cardin,	Marcil (Bonaventure),
Carmichael,	Marcile (Bagot),
Carroll,	Martell,
Casgrain,	Meighen,
Charters,	Mercier,
Déchène,	Michaud,
Delisle,	Motherwell,
Denis (Joliette),	Ouimet,
Denis (St-Denis),	Pelletier,
Desaulniers,	Pouliot,
Descoteaux,	Power,
Deslauriers,	Putnam,
Doucet,	Rankin,
Duff,	Raymond,
Fafard,	Rhéaume,
Fiset (sir Eugène),	Rinfret,
Fontaine,	Roberge,
Forrester,	Robichaud,
Fortier,	Robitaille,
Fournier,	Ryckman,
Gendron,	St-Père,
Gervais,	Savard,
Graham,	Séguin,
Harris,	Sheard,
Healy,	Stansell,
Kyte,	Stevens,
Lanctôt,	Stewart (Hamilton),
Lapierre,	Stork,
Lapointe,	Tobin,
Logan,	Vien.—74.